

## **Sonia Baudelot, candidate à la mairie, présente son engagement en matière de défenses des intérêts des aînés.**



### **Le droit à un logement convenable**

Avenir Laval-Équipe Sonia Baudelot s'engage à adopter un nouveau programme en habitation qui permettra, d'une part, de créer plus de logements coopératifs et à but non lucratif et, d'autre part, de faciliter l'accès à la propriété pour les familles. Nous allons également offrir des subventions à des entrepreneurs désirant acheter les bâtiments patrimoniaux dans la ville de Laval pour permettre à des entreprises en démarrage d'avoir accès à des bureaux loués à prix modique. Par l'entremise de ces deux programmes, nous pourrions sensibiliser davantage le Gouvernement du Québec et la Société d'habitation du Québec (SHQ) à octroyer un plus gros budget à la ville de Laval pour soutenir les responsabilités en matière d'habitation nous ayant été transférées par la nouvelle loi provinciale.

## **Le droit à un milieu de vie sécuritaire**

Nous allons mettre un budget en place pour l'organisation du Mois de l'accessibilité universelle à Laval. Nous nommerons un responsable du développement social, communautaire et de l'itinérance et un conseiller associé à la culture au patrimoine et à l'urbanisme au comité exécutif de la Ville de Laval.

Le Mois de l'accessibilité universelle sera célébré une fois par année et la programmation sera déterminée en collaboration avec tous les organismes concernés.

Le Mois de l'accessibilité universelle sera l'occasion pour les Lavallois de faire connaître aux citoyens les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle et de sensibiliser les lavallois à la réalité de ces concitoyens. Cette initiative de Avenir Laval témoigne de sa volonté à agir afin que tous les citoyens disposent des mêmes services, peu importe leur capacité.

## **Le droit à une participation sociale et citoyenne à part entière**

Nous offrirons un soutien financier à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Laval pour la mise sur pied d'un Conseil consultatif qui sera en charge d'établir des programmes de subventions dédiés aux organismes à but non lucratif qui défendent les droits des personnes retraitées et préretraitées.

Nous veillerons également à ce que les critères pour nommer les membres des offices municipaux et des organismes offrent des chances égales pour les femmes et les hommes de tout âge. De plus, nous soutiendrons la participation accrue des aînés dans la vie politique municipale en recommandant leur participation dans les tribunes d'expression publiques.